



Charte Éthique de la Data et de l'Intelligence Artificielle d'Orange

Nos valeurs

Orange se positionne dans sa « raison d'être » comme *l'acteur de confiance qui donne à chacune et à chacun les clés d'un monde numérique responsable* ».

Cette raison d'être guide Orange dans ses décisions au service de la société et de notre planète. Elle détermine le lien de confiance qui nous lie à nos clients et à toutes nos parties prenantes.

C'est en accord avec cette raison d'être que nous concevons notre vision de l'intelligence artificielle : dans les projets de recherche que nous menons, les services que nous concevons et déployons, dans les environnements de travail de nos collaborateurs et la qualité des services offerts à nos clients, nous plaçons et travaillons au développement et au déploiement de **systèmes d'intelligence artificielle éthiques et responsables**.

C'est au service de cette ambition que le Groupe Orange s'engage au travers de l'adoption de cette charte, qui précise les valeurs éthiques que l'entreprise soutient en matière de données et d'intelligence artificielle. Il s'agit d'une démarche essentielle pour le Groupe, les [données et intelligence artificielle étant au cœur de son modèle d'innovation](#).

- Elles soutiennent une **expérience client réinventée, des réseaux plus performants** et une **efficacité opérationnelle accrue**.
- Elles permettent d'accompagner **l'évolution des métiers**, en plaçant l'acquisition des compétences éthiques au cœur de la formation de nos salariés.
- Enfin, les systèmes d'intelligence artificielle constituent un levier pour **améliorer la qualité de travail de nos salariés** valorisant leurs compétences d'appréciation, de recul et de jugement.

En ligne avec notre raison d'être et notre stratégie, le cadre éthique que nous défendons s'appuie sur les recommandations européennes et internationales en matière d'éthique de l'intelligence artificielle et de la donnée. Il prend en compte les écosystèmes et environnements des pays où nous sommes présents et comprend les 6 principes suivants au bénéfice de nos parties prenantes, de manière adaptée aux finalités de chacun de nos systèmes, produits et services :

- **Contribuer aux enjeux environnementaux et de bien-être sociétal,**
 - ✓ Le Groupe Orange s'est fixé un objectif ambitieux : être neutre en carbone d'ici 2040, malgré l'explosion des données sur les réseaux.
 - ✓ Le Groupe est membre du conseil d'administration de la [Global Network Initiative \(GNI\)](#) qui défend la liberté d'expression et le respect de la vie privée. Dans ce cadre, il a déployé une formation en e-learning disponible dans plus de 90 % des pays du Groupe afin de diffuser auprès de ses salariés une culture de respect des droits humains en entreprise.
 - ✓ Le Groupe s'est engagé à mettre le numérique au service d'une société plus juste et plus sûre. Il [s'est engagé](#) également en faveur de la réduction des inégalités liées à l'accès, au matériel, aux usages et à la maîtrise du numérique, afin que celui-ci soit source de progrès et facteur d'égalité des chances.
- **Respecter l'autonomie et les besoins de l'être humain, et fonctionner sous sa supervision,**
 - ✓ Le Groupe promeut le développement du numérique centré sur l'humain, préservant l'autonomie et les besoins humains notamment en ce qui concerne l'usage de l'intelligence artificielle dans le monde du travail.
 - ✓ Le Groupe s'est engagé à offrir à ses clients une connectivité augmentée et à renforcer son leadership dans les infrastructures innovantes, plus ouvertes et mieux valorisées. Environ 34 000 collaborateurs à travers le monde se consacrent à leur conception, leur déploiement, leur supervision, leur entretien et leur modernisation.
- **Respecter l'équité, la diversité et la non-discrimination,**
 - ✓ Le Groupe a fait de la diversité (égalité professionnelle, inclusion, insertion et emploi des personnes en situation de handicap, égalité des chances et non-discrimination) l'une de ses priorités stratégiques, et s'est résolument engagé depuis plusieurs années à la faire progresser.
 - ✓ Il soutient une démarche inclusive en diversifiant ses profils pour assurer une vision et une construction pluraliste de ses systèmes d'intelligence artificielle. Marque de cet engagement, Orange a reçu le label international de l'égalité professionnelle et de l'IA GEEIS-AI (Gender Equality European & International Standard – Artificial Intelligence).
- [Respecter la vie privée](#) à travers la protection et la gouvernance attentive des données,
 - ✓ Le Groupe est activement engagé dans la protection des données à caractère personnel et de la vie privée et a fait de leur sécurité et de leur gouvernance une valeur collective. Il a mis en place une politique interne Groupe en matière de protection des données à caractère personnel constituant un référentiel commun à toutes les entités d'Orange ainsi qu'à leur personnel, fournisseurs et sous-traitants, quelle que soit leur localisation et leur juridiction compétente.
- **Respecter les enjeux spécifiques de chaque système à base d'intelligence artificielle, en matière de robustesse et de sécurité,**
 - ✓ Les services du numérique ne peuvent se développer autrement que dans un environnement sécurisé et de confiance, de la conception à la commercialisation des solutions. Le Groupe Orange a mis en place une [Politique de Sécurité Globale](#) pour veiller, dès la phase de conception de ces services, à protéger l'intégrité et l'inviolabilité des algorithmes déployés ainsi que des données que ses solutions utilisent.
 - ✓ En fonction des besoins et des risques, Orange vérifie la robustesse de ses solutions et de ses infrastructures utilisant de l'intelligence artificielle afin de valider et d'assurer leur fonctionnement même en situation dégradée.
- **Communiquer de manière transparente et intelligible sur la finalité des solutions à base d'intelligence artificielle et mettre en place une chaîne de responsabilité (redevabilité) claire.**
 - ✓ Le Groupe vise à assurer à ses clients la transparence sur la finalité de ses solutions à base d'intelligence artificielle.

Gouvernance et mise en œuvre

Afin d'encadrer et d'évaluer la mise en œuvre dans la pratique de ces principes, Orange s'est doté d'un [Conseil Éthique de la Data et de l'Intelligence Artificielle](#) qui émet vers le Comité Exécutif d'Orange des avis consultatifs sur des dispositifs de gouvernance de ces principes et sur des cas concrets dont il est saisi. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de sa [démarche éthique pour une croissance responsable](#).

Dans une approche d'amélioration continue, la présente charte engage le Groupe Orange à développer un ensemble de processus pour accompagner cette démarche éthique :

- mettre en place une gouvernance interne pour décliner ces valeurs en principes d'action adaptés au contexte géographique ou culturel dans lequel le Groupe évolue, dans le respect des principes démocratiques,
- accompagner Orange et ses filiales dans la déclinaison de la charte par la mise à disposition des moyens internes (par exemple : outils, méthodologies, procédures, bonnes pratiques, actions de sensibilisation, etc.),
- suivre l'efficacité des actions prises dans le temps et les communiquer auprès du Conseil
- partager en interne et en externe l'expérience acquise dans la prise en compte opérationnelle de ces principes,
- participer aux débats de société, aux groupes de réflexion (publics, privés) et aux instances de normalisation sur ces questions, pour accompagner l'évolution des technologies et leurs prises en compte dans cette démarche.